

vainqueurs les dépouilles !” mais peut-on imaginer rien de pis que ce que je viens d'exposer ?

Il serait fort intéressant de savoir d'où provenait l'argent dépensé dans cette élection. M. W. J. Wills, agent d'émigration pour la cité d'Ottawa, a passé plusieurs semaines dans le comté, travaillant activement pour le candidat officiel, le Rév. John May, et l'on dit même qu'il était le trésorier du parti.

Maintenant, ce que je veux savoir, ce que tout le pays veut savoir est ceci : qui a payé cet homme et tous les autres employés publics qui ont passé tant de temps dans le comté avant et pendant la dernière élection ? On m'a dit que si j'examinais les bordereaux de paie, j'y verrais que ces messieurs ont retiré tout leur traitement pendant la dernière élection.

Pour moi, je n'ai rien dépensé, je le déclare positivement. J'affirme aussi solennellement que je n'avais pas d'agent, pas de comité ; je n'ai rien déboursé.

Pendant cette élection, nombre de voitures portaient des bureaux publics pour se rendre aux cinq villages qui entourent la ville et transportaient aux bureaux de votation des employés publics. Qui a payé ces voitures ? Tous ceux qui connaissent mon honorable ami l'ex-secrétaire d'Etat, savent qu'il est incapable de pareil acte. Qui a payé les gages des hommes que les ministres de la Couronne envoyaient, pendant des jours et des semaines, cabaler dans le comté, avant l'élection ? La population canadienne paiera-t-elle désormais les hommes qui feront de la cabale pour les ministres du jour ? Il faudrait être fixé à cet égard.

Je n'en dirai pas davantage. J'ai recueilli beaucoup de statistiques, principalement en ce qui concerne le commerce de bois ; ce travail m'a coûté du temps et de la peine ; mais on a déjà cité tant de chiffres que je n'abuserai pas davantage de la patience de la Chambre.

Toutefois, j'ajouterai que je suis satisfait du tarif, comme ensemble. Je ne suis pas entré dans bien des détails avec lesquels, j'ose le dire, bien peu de représentants sont familiers. J'ai seulement parlé du commerce de bois que je connais bien.

Les honorables messieurs de la gauche ont taxé la droite de partisanerie. Je doit dire que les amis du gouvernement

sont fiers de leur position. Pour moi, je suis bien aise de soutenir la présente administration et je crois ne répéter ici que l'expression du sentiment de tous les membres de la droite en disant qu'ils sont fiers des ministres actuels, des hommes qui peuvent aborder de front les grandes questions du jour. La politique des mouches du coche est aujourd'hui dans le domaine du passé.

M. METHOT : Au point où nous en sommes de cette discussion, je ne me propose pas de faire un long discours. Mais je dois à mon comté et à moi-même d'exprimer mon opinion sur ce tarif. Il y a dix ans que je suis dans la vie publique et j'ai toujours combattu pour la protection. Depuis dix-huit mois, j'ai eu deux fois l'honneur d'être élu, par des majorités écrasantes, contre des adversaires, chauds partisans du libre-échange. Aussi, quelle que puisse être mon opinion sur certains détails du présent tarif, je ne puis faire autrement que de le voter en bloc, tel qu'il nous a été soumis. Mais, dans les circonstances difficiles que nous traversons, je désire qu'il soit bien compris qu'en donnant ce vote, je n'exprime ni confiance, ni non-confiance dans les ministres actuels ; car j'envisage la question à un point de vue plus élevé. Je crois que c'est ici une mesure que nous devons traiter purement au point de vue de l'intérêt du pays, sans considérer qui l'a présentée ou qui l'oppose. Ainsi donc toutes réserves faites à l'égard de mes opinions et de l'attitude que je pourrai prendre, je déclare que je voterai, de grand cœur, pour le nouveau tarif tel que soumis à la Chambre.

M. ROGERS : Le tarif proposé est tellement contraire à toutes les idées que je me fais de la saine économie politique, je le crois si peu en harmonie avec les tendances progressives du monde moderne, si préjudiciable aux intérêts les plus essentiels du Canada que je ne suis pas surpris de voir tous les représentants dont l'opinion n'est pas entravée par des promesses d'élection ou par des alliances de parti, protester énergiquement. Bien que cette mesure soit injuste pour toute la Confédération, aucune province ne ressentira plus cette injustice que le Nouveau-Brunswick et aucun comté plus que celui d'Albert que j'ai l'honneur de